



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 18 Septembre 2023

- Nombre de Conseillers en exercice : 39
- Présents à la séance : 32
- Convocation du : 12 septembre 2023
- Affichage de la convocation : 12 septembre 2023

► **DÉLIBÉRATION N° DEL_096_2023**

► **OBJET : Point n° 26 - SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE LA VILLE DE MÂCON ET MÂCONNAIS-BEAUJOLAIS AGGLOMÉRATION POUR UN PARTENARIAT ENTRE LE MUSÉE DES URSULINES ET LE CONSERVATOIRE COMMUNAUTAIRE EDGAR VARÈSE**

► **PRÉSENTS :**

Monsieur Jean-Patrick COURTOIS, Monsieur Hervé REYNAUD, Madame Caroline THÉVENIAUD, Monsieur Maxim PLAT, Madame Véronique LEFEUVE, Monsieur Éric MARÉCHAL, Madame Sandra ROBIN, Monsieur Jean PAYEBIEN, Madame Nathalie GONCALVES, Monsieur Yves DUPUIS, Madame Émilie CLERC, Monsieur Gérard COLON, Madame Annick BLANCHARD, Monsieur Charles REBISCHUNG-MARC, Madame Denise NOTON, Madame Marie-Claude MISERY, Madame Véronique-Laure VERRAEST, Madame Florence BATTARD, Monsieur Philippe SCHNEBERGER, Madame Patricia RAVINET, Monsieur Jean-Pierre MATHIEU, Madame Claude CANNET, Monsieur Laurent MAZOYER, Madame Marylin PETERLIN-MALHERBE, Madame Valentine RIGAUD, Monsieur Benjamin DIRX, Monsieur Alexandre VUILLOT, Monsieur Éric PONCHAUX, Monsieur Emmanuel JALLAGEAS, Madame Ève COMTET SORABELLA, Madame Catherine AMARO, Madame Delphine MERMET

► **EXCUSÉS :**

Madame Catherine CARLE VIGUIER donne pouvoir à Madame Émilie CLERC.
Monsieur Jacques TOURNY donne pouvoir à Monsieur Hervé REYNAUD.
Madame Marie-Claude CHEZEAU donne pouvoir à Monsieur Maxim PLAT.
Monsieur Jérôme CHEVALIER donne pouvoir à Monsieur Jean PAYEBIEN.
Monsieur Gabriel SIMÉON donne pouvoir à Madame Ève COMTET SORABELLA.
Monsieur Jean-Philippe BELVILLE.
Monsieur Aurélien DUTREMBLE.

► **SE RETIRENT :**

Monsieur Jean-Patrick COURTOIS, Monsieur Gérard COLON, Monsieur Charles REBISCHUNG-MARC, Madame Véronique-Laure VERRAEST, Madame Florence BATTARD, Madame Claude CANNET, Monsieur Alexandre VUILLOT, Madame Catherine AMARO

RAPPORTEUR : Laurent MAZOYER

Dans le cadre de ses missions, le Musée des Ursulines propose une approche différente des œuvres et contribue au dynamisme culturel du territoire mâconnais.

Le Conservatoire communautaire Edgar VARÈSE géré par Mâconnais-Beaujolais Agglomération (MBA) a

pour objectif de développer des actions hors-les-murs afin de sensibiliser un nouveau public aux pratiques artistiques.

Un partenariat entre le Conservatoire Edgar VARÈSE et le Musée des Ursulines de Mâcon est ainsi proposé pour une durée de 3 ans. Le but de ce partenariat est de développer des actions communes autour de la diffusion des pratiques amateurs, de sensibiliser de nouveaux publics et de mener des actions croisées autour de la musique et de la danse.

Il est donc proposé de signer une convention de partenariat avec Mâconnais-Beaujolais Agglomération.

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu la convention de partenariat à intervenir avec Mâconnais-Beaujolais Agglomération, jointe en annexe,
Vu l'avis de la Commission N°6 : Finances, Administration Générale et Intercommunalité du 11/09/2023,
Vu l'avis de la Commission N°4 : Culture, Jeunesse et Sports du 06/09/2023,
Vu l'avis du Bureau Municipal du 05/09/2023,

Monsieur Jérôme CHEVALIER ayant donné pouvoir à Monsieur Jean PAYEBIEN ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver les termes de la convention à intervenir avec MBA dans le cadre du partenariat avec le Musée des Ursulines, telle que jointe en annexe,
- d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer ladite convention et tous les documents afférents à ce dossier.

Le Secrétaire de séance,

Alexandre VUILLOT



Pour extrait Certifié Conforme,

Le Maire,

Jean-Patrick COURTOIS



Certifié avoir été reçu, le

05 OCT. 2023

A la Préfecture de Saône-et-Loire